

BILAN DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2023

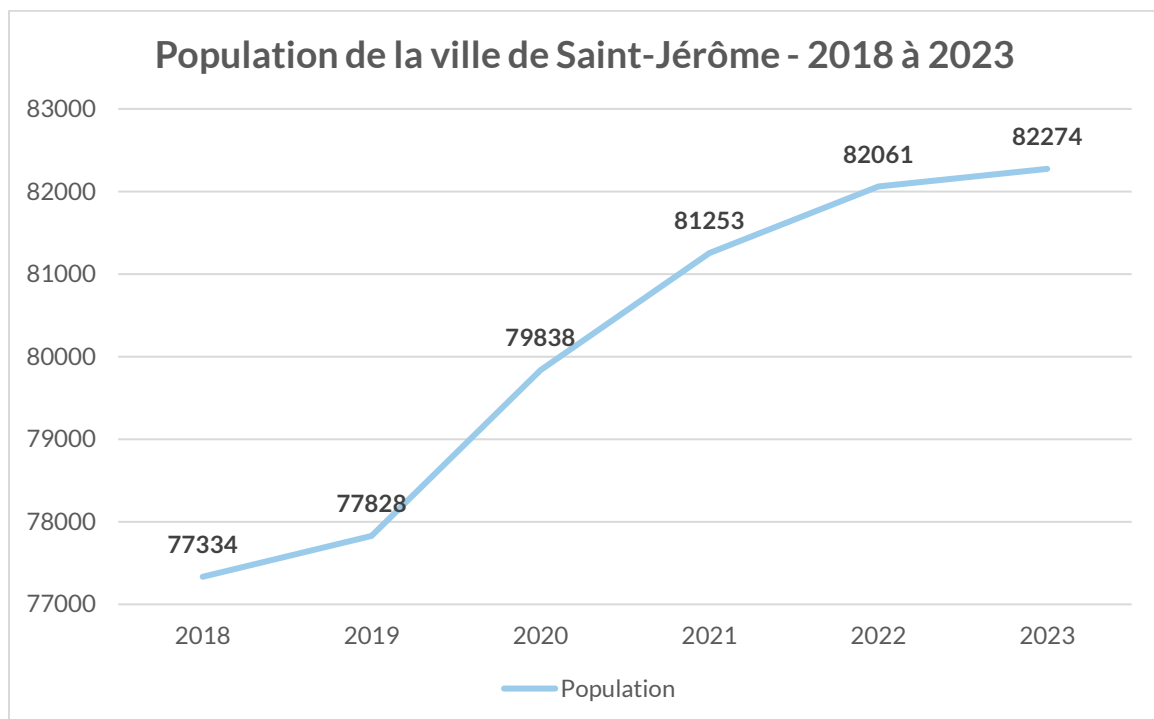


Le Service de l'environnement de la Ville de Saint-Jérôme œuvre à sensibiliser les citoyens à l'importance de la réduction à la source et la bonne gestion du tri. Afin de répondre aux objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de la Rivière-du-Nord (PGMR), la Ville poursuit ses efforts à l'amélioration de ses services.

Avec une population grandissante, la Ville de Saint-Jérôme s'efforce également à développer des stratégies dans le but, entre autres, de réduire la quantité de déchets ultimes dédiés à l'enfouissement.

POPULATION DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

En 2023, la population Jérômiennne a augmenté de 0.26% comparativement à 2022



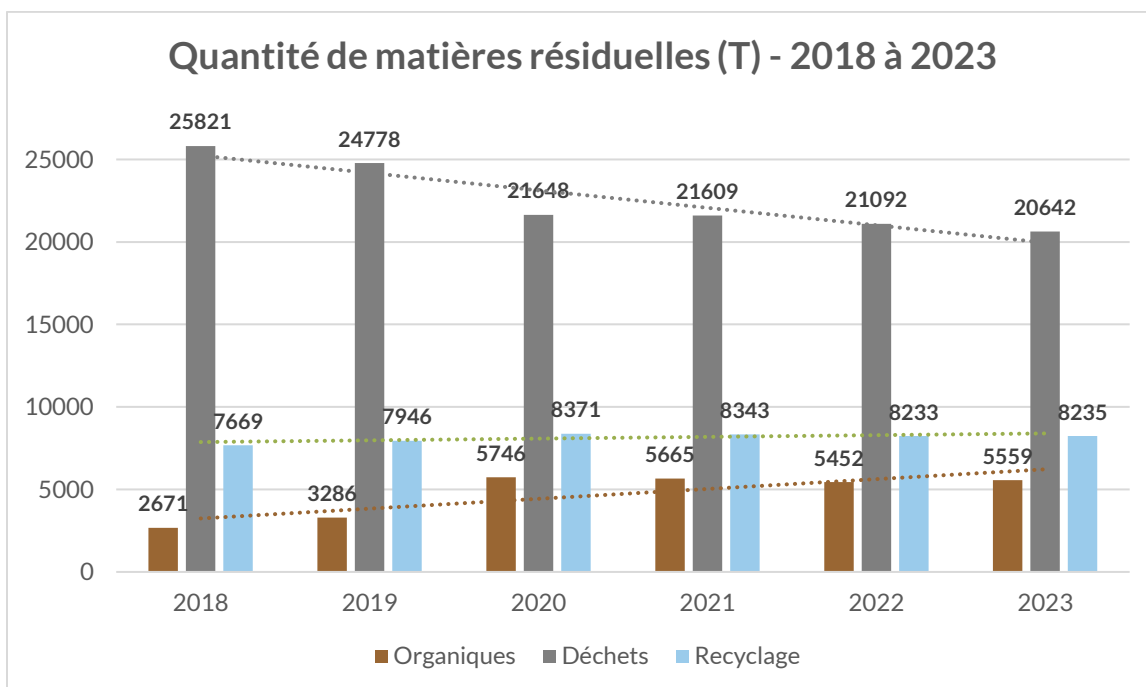
Données tirées du décret du MAMH

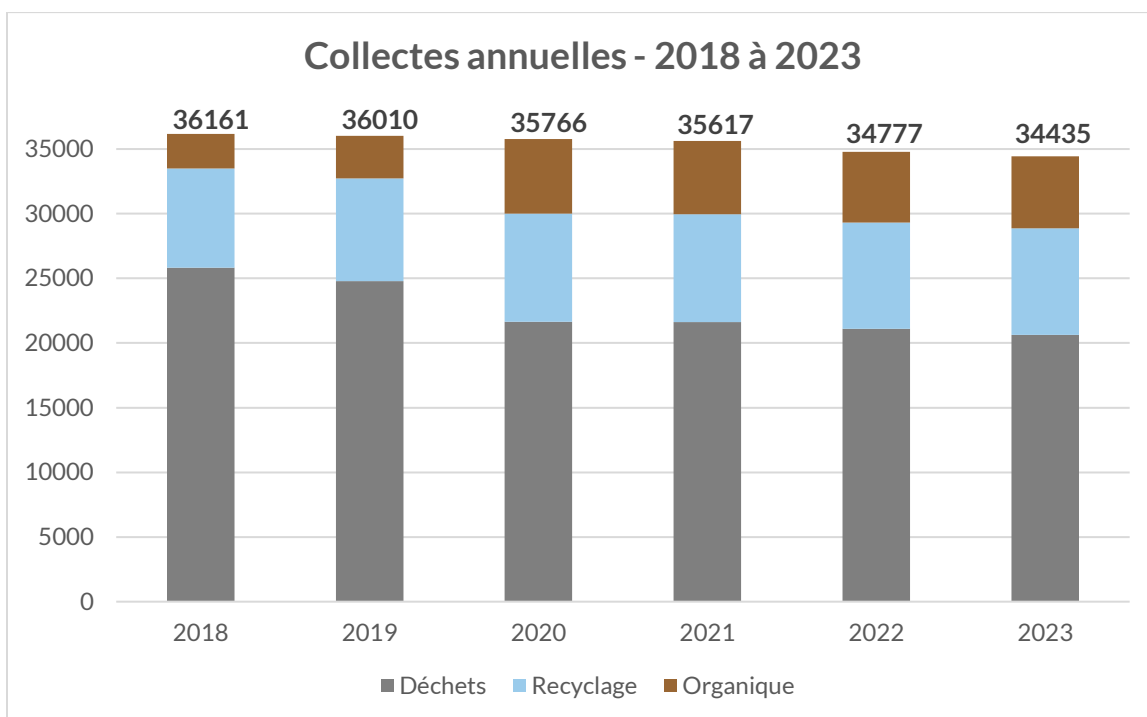
<https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/decret-de-population/>

MATIÈRES RÉSIDUELLES TOTALES

En 2023, un total de **34 435 tonnes métriques** de matières résiduelles a été disposé en bordure de rue par les citoyens, soit 342 tonnes de moins qu'en 2022. C'est une diminution de près de **1%**.

Parallèlement, entre 2018 et 2023, une diminution de près de 5% du tonnage total des matières résiduelles a été observé, représentant une baisse de 49 kg / habitant passant de 467.6 en 2018 à **418.6 kg/habitant** en **2023**. Cette diminution peut être attribuée à plusieurs facteurs, mais illustre tout de même une **baisse du gaspillage des ressources**.





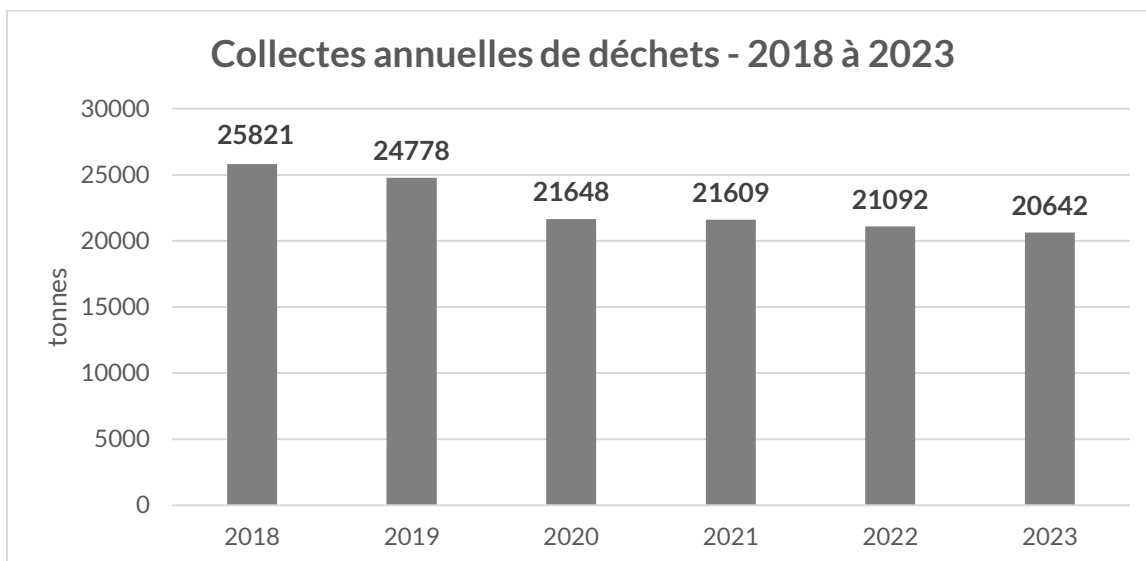
DÉCHETS ULTIMES

En 2023, un total de **20 642 tonnes métriques** de déchets a été envoyé au site d'enfouissement, soit 450 tonnes de moins qu'en 2022. C'est une diminution d'un peu plus de **2%** par rapport à l'année 2022.

Par conséquent, la quantité de matières enfouies par habitant, est passée de **260 Kg** en 2022 à **252 Kg** en 2023.

La réduction de **24%** de déchets produits par habitant entre 2018 et 2023 est significative et répond aux objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de la Rivière-du-Nord (PGMR).

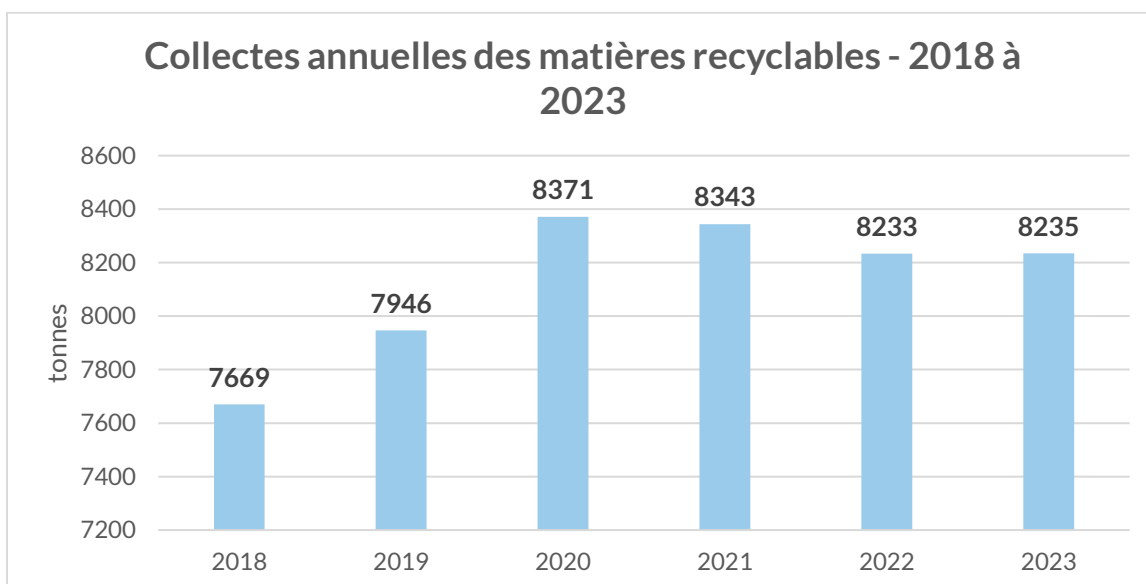
Cette diminution devrait se poursuivre dans les années à venir puisqu'elle sera directement attribuable aux efforts de sensibilisation et de réduction mis en œuvre par le plan d'action environnemental, et autres initiatives vertes.



RÉCUPÉRATION

Ce sont **8 235 tonnes métriques** de matières qui ont été acheminées au centre de Tri pour être recyclées ou valorisées en 2023, soit **2 tonnes métriques** de plus que 2022. La tendance de la collecte des matières recyclables entre 2022 et 2023 se maintient, affichant un résultat sensiblement similaire à celui des années précédentes.

Il est important de ne pas négliger l'engouement pour le télétravail et les commandes en ligne qui viennent fortement influencer les habitudes des citoyens. L'augmentation continue de la population vient également influencer les résultats.

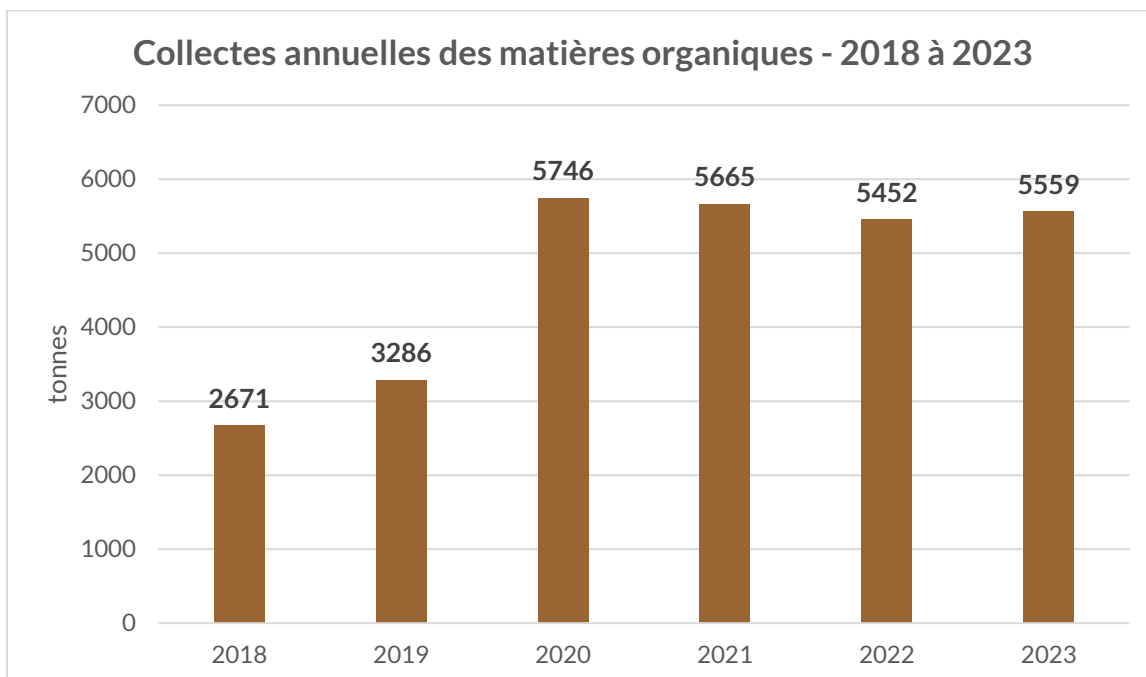


MATIÈRES ORGANIQUES

Pour l'année 2023, un total de **5 559 tonnes métriques** de matières organiques a été détourné de l'enfouissement et valorisées. Une légère hausse de 2022 à 2023 est observée représentant une quantité de **107 tonnes métriques de plus**.

Les résultats présentent une tendance positive dans la quantité des matières organiques collectées illustrant une légère hausse de près de **1%** passant de 67,10 à 68 kg/habitant en 2023.

Les matières organiques collectées sont constituées de : résidus alimentaires, sapins de Noël, résidus verts et de retailles de cèdre. Il est également important de mentionner que la collecte des bacs bruns n'est actuellement destinée qu'aux habitations unifamiliales, aux immeubles de huit unités et moins ainsi qu'à certaines ICI assimilables.



COMPARATIF GMR 2022-2023

	2022		2023		
	Tonnes	Kg/habitant	Tonnes	Kg/habitant	
Déchets ultimes	21 092	260	20 642	252	Diminution de 2%
Recyclage	8 233	101	8 235	100	Augmentation de 1%
Matières organiques	5 452	67,10	5 559	68	Augmentation de 1%
Total	34 777	428,10	34 436	420	

NOS ACTIONS EN 2023

De nombreuses actions ont été réalisées en 2023 afin de répondre, tant aux objectifs gouvernementaux qu'aux objectifs du PGMR de la MRC.

NOUVEAUTÉS!

- **Création du Service de l'environnement ;**
- **Mise en place d'une collecte des appareils réfrigérants en collaboration avec l'écocentre ;**
- **Mise en place d'une plateforme en ligne pour la réparation des bacs roulants ;**
- **Présence du Service de l'environnement aux divers événements de la ville afin d'offrir un accompagnement personnalisé au niveau de l'écoresponsabilité ;**
- **Présence du Service de l'environnement dans divers projets en collaboration avec d'autres départements de la ville ;**
- **Retrait des poubelles individuelles dans les bâtiments municipaux ;**
- **Présence de la Brigade environnementale à l'automne afin de sensibiliser sur la gestion des encombrants ;**

- **114** visites à l'Écocentre en 4 semaines pour le dépôt de résidus verts, soit une diminution de 38% comparé à 2022 ;
- **8 687** mètres cubes de résidus de construction, de rénovation et de démolition acheminés par les citoyens à l'Écocentre, soit une augmentation de 48% comparé à 2022 ;
- **26** familles ont bénéficié d'une aide financière à l'achat de couches lavables totalisant un montant de **3 383\$**, soit une diminution de 5% en 2022 ;
- **95** femmes ont bénéficié d'une aide financière à l'achat de produits d'hygiène féminine durables, totalisant un montant de **3 158\$** ;
- **15** collecteurs/récupérateurs de piles sont disponibles dans les bâtiments municipaux ;
- Gestion de **6 642** requêtes pour les matières résiduelles, soit 9% de diminution ;
- Le tiers des bâtiments administratifs municipaux participent à la collecte de la matière organique, soit l'Hôtel de Ville, le Service des travaux publics, les 3 casernes de pompier, la Place Lapointe, la Station de production d'eau potable, le Centre Claude-Beaulieu, le Quartier 50+ et le Service de Développement Économique et d'Électrification des Transports. Il reste les 2 bâtiments du Service de police, les 3

bibliothèques, la station d'épuration des eaux, le Centre d'archives, la Cour municipale et la Patinoire Bleu-Blanc-Bouge ;

- 74% des partenaires scolaires sur le territoire de Saint-Jérôme participent à la collecte de la matière organique ;
- Notre collaboration avec le CRE des Laurentides nous a permis de cibler certains générateurs de matières organiques et de les sensibiliser. Plusieurs ICI, tel que les restaurants, ont débuté la collecte des matières organiques ;
- Plusieurs activités de sensibilisation ont été réalisées par la Brigade environnementale l'été dernier (sensibilisation auprès des citoyens, porte-à-porte, kiosques, animation dans les camps de jour, corvées nettoyage, etc.).

COMPARATIF DES ACTIONS 2022-2023

	2022	2023	
Requêtes citoyennes traitées	7 298 requêtes	6 642 requêtes (Objectif 2024 : réduire de 10%)	Diminution de 9%
Visite à l'écocentre (résidus verts)	179 visites	114 visites	Diminution de 38%
CRD acheminés à l'écocentre	4 165 mètres cubes	8 687 mètres cubes	Augmentation de 48%
Aide financière – Couches lavables	49 familles 6 715\$	26 familles 3 383\$	Diminution de 5%
Aide financière – Produits d'hygiène féminine durables	N/A	95 femmes 3 158\$	N/A

OBJECTIFS ET RECOMMANDATIONS POUR 2024

Il est essentiel et de la responsabilité de tous, de faire une meilleure gestion des matières résiduelles. La Ville de Saint-Jérôme doit poursuivre son travail de sensibilisation en informant les citoyens afin d'atteindre les objectifs fixés par le plan d'action 2019-2024 du PQGMR. Les objectifs de la Division des matières résiduelles pour 2024 sont les suivants :

- **Développer** une politique de gestion des événements écoresponsables ;
- **Modifier** le règlement 0887 sur la Gestion des matières résiduelles ;
- **Développer** un projet de valorisation pour la collecte des encombrants afin de les détourner de l'enfouissement ;
- **Acquisition** d'un système de prêt de remorque avec l'écocentre ;
- **Développer** un projet de route du polystyrène visant les grands générateurs non-assimilables ;
- **Viser à sensibiliser** 10% de plus de citoyens à la saine gestion des matières résiduelles et à l'environnement ;
- **Diminuer** les quantités de déchets acheminées au site d'enfouissement ;
- **Assurer** la collecte des matières organiques pour l'ensemble des institutions;
- **Développer** et mettre en opération un projet pilote pour la collecte de matières organiques pour 20 commerces et industries grands générateurs ;
- **Développer** un projet pilote préalable à la collecte des matières organiques dans les unités de 9 logements et plus ;
- **Inscrire** deux bâtiments de la ville à la certification de Recyc-Québec *ICI On recycle* (Hôtel de ville et garage municipal) ;
- **Mise en place** de conteneurs de résidus de construction, de rénovation et de démolition triés aux travaux publics ;
- **Élaborer** un projet de gestion des biens mis au carreau ;
- **Réduire** de 10 % les requêtes de matières résiduelles ;



Pour nous joindre :

CENTRALE DU CITOYEN

10, rue Saint-Joseph, bureau 103
Saint-Jérôme J7Z 7G7

450 569-5000

vsj.ca

Publié par le Service des communications, mai 2024